Ami du Clergé du 12 juillet 1951

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

A l'école des Saints. — S. Vincent de Paul (19 juillet) : Sa dévotion à Marie, 209.
Les Sacrements. — L'Eucharistie : IV. L'intention droite, 211. — V. Conclusion, 212.
L'Action catholique (Discours de S. S. Pie XII). — Précisions et éclaircissements, 214.
Pour des Noces d'or. — La fidélité de l'amour, 216.

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint Vincent de Paul
(19 Juillet)

SA DÉVOTION A MARIE

Mes frères,

S. Vincent de Paul n'avait pas besoin du cinéma pour sa célébrité ; il n'empêche que le film de « Monsieur Vincent » a servi sa gloire. Plus que par ses statues, c'est par ce film que la foule connaît désormais la figure de ce héros de la charité.

Ce scénario a bien soulevé quelques critiques, celle entre autres, de n'avoir pas assez mis en lumière le caractère surnaturel de sa charité. C'est peut-être aussi le tort de notre prédication. A tant exalter la charité de saint Vincent nous oublions peut-être de remonter à la source de tant de dévouement.

Aussi voudrais-je surtout vous montrer son âme, et même le secret le plus profond de son âme : sa dévotion à Marie. Son premier biographe, Abelly, voyait dans la piété mariale de S. Vincent la raison de sa prodigieuse activité charitable. Ne l'avons-nous pas perdu de vue ? Marie occupa une si grande place dans la vie de notre saint, qu'il faut même nous borner. Nous parlerons seulement du fondateur : celui des *Prêtres de la Mission* et des *Filles de la Charité* par qui son œuvre se perpétue parmi nous. A voir l'influence qu'eut dans ses deux œuvres capitales sa dévotion à la Sainte Vierge nous instruira suffisamment du rôle de Marie dans toute son existence.

I. — *Le Fondateur des Prêtres de la Mission*

Les Prêtres de la Mission sont plus connus sous le nom de « Lazaristes », de la maison où les établit S. Vincent, et qui a été détruite à Paris ces dernières années, parce que les vicissitudes des temps en avaient fait une prison mal adaptée au régime pénitentiaire. Mais leur nom primitif de Prêtres de la Mission rappelle mieux leur origine et leur vocation première. Mr Vincent avait fondé sa Congrégation pour l'évangélisation des pauvres de la campagne, aussi éloignés de Dieu en ce temps que le sont aujourd'hui les ouvriers de nos villes.

Comment cette idée lui était-elle venue ? Dans quel esprit la réalisa-t-il ? Comment ses premiers disciples répondirent-ils aux intentions de leur fondateur ?

Aux origines de cette fondation nous trouvons la T. S. Vierge. Sa dévotion faisait partie de la religion de notre Saint, comme de tout bon chrétien. L'histoire nous le montre d'abord agenouillé devant une statuette de Marie au creux d'un chêne et il voulut dire sa première messe dans un sanctuaire de Marie, à Notre-Dame de Buzet. Mais c'est surtout un peu plus tard qu'il voua à Notre-Dame cette grande dévotion qui sera désormais l'inspiratrice de sa vie charitable : « Dieu opéra toujours en moi, a-t-il écrit, une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois avoir été délivré. »

Aussi, quand il entra dans la maison de Gondi, comme précepteur des enfants après avoir été curé de Clichy, — un curé « plus heureux que le Pape », disait-il, — et quand il y revint, après un séjour à Châtillon-les-Dombes, avec un esprit de foi admirable et une piété mariale exemplaire, il ne voulut voir, a-t-il confié, en M^me^ de Gondi, au service de laquelle il se trouvait, que la T. S. Vierge elle-même. N'est-ce pas ainsi que nous devrions toujours agir ? Nos supérieurs tiennent la place de Dieu.

Or, en accompagnant M^me^ de Gondi à travers ses domaines de Picardie ou de Champagne, il eut l'occasion de constater le triste abandon spirituel où se trouvaient ces populations rurales. Il s'en plaignait amèrement à la Dame. Tant et si bien que celle-ci lui demanda de grouper des missionnaires pour l'évangélisation de ces campagnes.

Faute de trouver dans les Communautés alors existantes, elle le pressa alors d'établir lui-même cette Compagnie de Missionnaires. Cet humble répugnait fort au rôle de fondateur. Mais ce fidèle serviteur de Marie vit dans cette suggestion un ordre de Notre-Dame elle-même, et il se mit à l'œuvre, et en 1625 naissait la Congrégation des Prêtres de la Mission.

Comme cette Congrégation était née d'une inspiration de la Sainte Vierge, elle en porterait la marque. Aussi pouvons-nous lire dans la charte de fondation, que « cette Compagnie est vouée au service des pauvres gens des campagnes, pour honorer le mystère de l'Incarnation, et pour l'amour de la T. S. Vierge Marie ». Cette dédicace à Notre-Dame se retrouve dans la bulle romaine d'approbation de sa société. Dans la règle, rédigée par le fondateur lui-même, Marie est nommée la « Très Pieuse Dame et Maîtresse » de ses missionnaires à qui il est prescrit de l'honorer tous les jours par un acte spécial de dévotion, d'imiter les exemples de ses vertus, de porter les âmes à l'honorer et à l'aimer. Et le fondateur les entraînait le premier : il

avait toujours dans ses doigts son bon gros chapelet ; lui qui jeûnait secrètement tous les jours, le faisait ostensiblement la veille des fêtes de la Sainte Vierge ; il terminait habituellement ses conférences spirituelles par une prière à Marie...

Fidèles à ces exemples de leur Père, ses premiers disciples portaient à leur ceinture un bon gros chapelet, pareil à celui des Filles de la Charité aujourd'hui ; ils prêchaient partout la dévotion à la Sainte Vierge dont les Jansénistes commençaient de détourner les fidèles ; et d'abord eux-mêmes vivaient « pour l'amour de la Sainte Vierge ».

II. — *Le Fondateur des Filles de la Charité*

Si méritants que soient les Lazaristes, saint Vincent de Paul est surtout populaire par ses Filles de la Charité que le peuple appelle en effet plus couramment les « Sœurs de S. Vincent de Paul ».

Et elles aussi sont l'œuvre de la Sainte Vierge par son serviteur S. Vincent de Paul, et sa servante Ste Louise de Marillac.

Mr Vincent, curé de Châtillon-les-Dombes avait placé sa confrérie de Charité de cette paroisse, qui fut comme une préfiguration de ses Filles de la Charité, sous le patronage de la Sainte Vierge. C'était dans sa manière pour toutes ses œuvres. Déjà curé de Clichy, il avait groupé ses meilleurs paroissiens, jeunes et vieux, dans une Confrérie du Rosaire.

Cette première confrérie de Charité, qui allait bientôt se multiplier à travers la France, il l'avait érigée un 8 décembre. Date et patronage significatifs.

En 1624, la Providence mit sur son chemin une jeune femme de 33 ans, de haute vertu et d'un dévouement admirable aux œuvres, Ste Louise de Marillac. Veuve l'année suivante, la dirigée de Mr Vincent devint dans la pensée du saint, l'instrument de choix que Dieu lui envoyait pour la réalisation de sa communauté des Filles de la Charité. En 1633, il lui confia la formation des jeunes filles de la campagne recrutées par lui pour servir d'auxiliaires aux Dames de Charité.

C'était une âme toute mariale comme son saint Directeur. Placée à la tête de cet Institut des Filles de la Charité, elle ne consentit point qu'elles l'appelassent leur Mère, parce que, disait-elle, Marie Immaculée était leur « unique Mère ». « Priez bien la Ste Vierge, leur dira-t-elle encore sur son lit de mort, qu'elle soit *votre unique Mère* ».

Un témoignage de cette dévotion à Marie Immaculée est resté particulièrement cher à ses religieuses. Ce fut l'acte solennel d'oblation perpétuelle de sa communauté à la T. S. Vierge, la constituant à jamais l'unique Mère de la Congrégation, et que, sur sa demande, S. Vincent ratifia à sa messe le 8 décembre 1658. Par là, à une époque où l'Immaculée Conception n'était pas encore définie dogme de foi, les Filles de la Charité devenaient en quelque sorte les premières oblates de l'Immaculée Conception.

Elles ne l'ont pas oublié, et les Filles sont restées, comme les Fils, fidèles à l'esprit de Mr Vincent. Chaque année, à la fête de l'Annonciation — encore une fête de la Sainte Vierge — elles renouvellent leur vœu de vivre au service des pauvres. Mais chaque année aussi, en la fête de l'Immaculée Conception, elles refont leur oblation à la T. S. Vierge, à la suite de leurs saints fondateurs et chaque jour, à chaque dizaine de leur rosaire elles ajoutent cette profession de foi : « Très Sainte Vierge, je crois et confesse votre Sainte et Immaculée Conception. »

Cette consécration est comme une reconnaissance de la T. S. Vierge comme véritable fondatrice de l'Institut, dont Mr Vincent les assurait que c'était Marie qui en avait obtenu de Dieu l'établissement. Mais c'est aussi un engagement à l'imitation de ses vertus. Sainte Louise de Marillac appelait la Sainte Vierge, leur « unique Mère », mais Mr Vincent ajoutait qu'elle était aussi leur modèle et leur miroir, puisque, à l'exemple de Marie, les Filles de la Charité devaient être vierges et mères. Il est des congrégations, comme l'Annonciade de Ste Jeanne de France, dont la règle est officiellement et explicitement la règle de Marie, c.-à-d. l'imitation de ses vertus ; tout en composant une règle spéciale pour ses Filles, Mr Vincent estimait que l'imitation de la Sainte Vierge devait être la règle d'or de ses religieuses.

Faut-il s'étonner après cela que Notre-Dame voulant, par la diffusion de la médaille miraculeuse, préparer les voies à la définition de son Immaculée Conception, ait choisi de confier à une novice des Filles de la Charité, à l'humble Ste Catherine Labouré, la mission de faire frapper et de répandre cette médaille qui porte cette invocation : « O Marie, conçue sans péché... » Ce fut comme une réponse de l'Immaculée à la dévotion que lui avait vouée la Congrégation. Elle ratifiait par là cette dévotion mariale, qu'elle avait inspirée à S. Vincent et à Ste Louise de Marillac.

* *

Peut-être aurez-vous l'impression que je vous ai présenté un S. Vincent de Paul inconnu. Celui qu'exalte habituellement nos panégyriques c'est le héros de la charité. Il est si bien l'incarnation de cette charité fraternelle et pitoyable que le pape Léon XIII en a fait officiellement le patron de toutes les sociétés de charité du monde catholique.

Pourtant, il me semble qu'il était bon de remonter à la source, à cet amour de Dieu, à cette religion du Christ qui ne va jamais sans une grande dévotion à la Sainte Vierge.

Et nous en tirerons deux conclusions pratiques.

D'abord celle-ci, qu'on ne comprend pas un profond amour de Jésus sans piété envers la Sainte Vierge. Notre religion est la religion de Jésus, fils de Marie. Chez tous les saints, ces deux grands amours vont de pair, parce qu'ils sont inséparables.

Ensuite, cette autre, que la dévotion à la Sainte Vierge n'est pas piété de parure mais don et élan de la volonté au service de Marie. Et être au service de Marie c'est agir, c'est agir pour elle, c'est agir pour l'avènement dans le monde du règne de son Fils qui est d'abord un règne de charité. Qu'il y a loin de cette véritable dévotion à la Sainte Vierge, à la dévotion à Marie, petite fleurette spirituelle, que s'imaginent trop de chrétiens.

S. Vincent nous aura appris à travers ces deux grandes fondations qui le continuent, qu'il faut aimer Marie, mais qu'il faut l'aimer, comme il disait de l'amour de Dieu, « à la force de ses bras et à la sueur de son front. » Ce sont des exemples comme le sien qui devraient réhabiliter aux yeux de tant de chrétiens, qui la regardent de haut, la dévotion à la Sainte Vierge, fleur de notre religion, mais fleur qui donne son fruit.

LES SACREMENTS

La Sainte Eucharistie

IV

L'INTENTION DROITE

Mes frères,

Quand on a compris la puissance que peut avoir sur notre vie une seule communion, comment ne pas s'étonner de notre médiocrité après tant de communions ! La raison de leur peu d'efficacité sur nos vies, la voici sans doute : nous apportons, certes, à la table du Seigneur les dispositions strictement nécessaires (état de grâce, jeûne requis) mais nous négligeons les dispositions parfaites. En termes plus précis, nous n'insistons pas suffisamment sur l'*intention droite*. Permettez-moi de revenir sur ce point capital pour l'efficacité de nos communions.

Avoir une intention droite, avons-nous dit, c'est avoir le désir d'accroître en nous, par la communion, la vie de la grâce. Pratiquement, cette intention droite se manifeste par le soin dont nous entourons nos communions; autrement dit, par le soin que nous apportons à la préparation de nos communions et à notre action de grâces.

I. — *Préparation nécessaire*

Une préparation sérieuse est indispensable. Le Bienh. Pie X nous le rappelait dans son décret sur la communion. De fait, si « prier sans préparation, c'est tenter Dieu », selon la forte expression de la Bible, à combien plus forte raison communier sans préparation. Une communion efficace, c'est d'abord une communion *préparée,* car les sacrements ne sont pas des distributeurs automatiques de grâce.

Mais comment, me direz-vous, se prépare-t-on à communier ? Je vous répondrai : avant tout, en mettant dans son âme un grand désir, une immense faim de l'aliment eucharistique. Oui, il faut avoir faim de Dieu. Quoi ! Notre Dieu désire s'unir à nous, pauvres humains pécheurs : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous », disait-il aux apôtres. Son cœur n'a pas changé, ses désirs non plus. Et nous, nous ne brûlerions pas du même désir ? L'Eucharistie, c'est l'amour poussé jusqu'à la folie : un Dieu qui devient pour nous quelque chose que l'on mange ! Qui aurait pu imaginer un tel amour ! Et en face d'un pareil amour nous refuserions d'ouvrir un peu nos cœurs et d'aimer Celui qui nous a tant aimés ? Nous nous laisserions envahir par la routine et la tiédeur ?

Rappelez-vou le film : « *Dieu a besoin des hommes* » ou précisément cette faim de Dieu chez de pauvres insulaires est rendue sensible par l'image. Si nous pouvions prendre au sérieux nos sacrements, et tout spécialement le sacrement-nourriture comme cette communauté de voleurs et d'assassins ! Cette paroisse, qu'on tient, à l'évêché, pour une paroisse de sauvages et de païens, sent en elle un manque étrange lorsque le prêtre n'est plus là pour lui donner son Dieu par l'intermédiaire des sacrements. Ces êtres frustres découvrent soudain l'impossibilité de vivre devant un tabernacle vide. Ils sentent le besoin incoercible d'un prêtre, d'un ministre des sacrements, pour apaiser cette faim qui les tenaille. Et puisqu'on ne veut pas leur donner de prêtre, ils en créeront un ; parce que la faim n'attend pas, ce peuple de primitifs cherchera à tromper sa faim et poussera le sacristain à des gestes impossibles. Comment des baptisés ont-ils pu rire devant cette peine émouvante que se donnent ces êtres frustres pour continuer à vivre de la vie sacramentelle ? Et si demain nous avions à faire face au même problème ? Supposition moins chimérique qu'il ne paraît à notre époque de régime totalitaire. Levez plutôt le nez au-dessus du rideau de fer ! Nos chrétiens « civilisés » se donneraient-ils la même peine pour apaiser leur faim de Dieu ?

Mais, sans doute, pour aviver en nous cette faim de Dieu, avons-nous besoin de prendre une conscience plus nette de notre indigence spirituelle. En un mot : être plus humbles. Ne pas nous croire tellement parfaits que nous n'avons plus rien de commun avec ces pauvres hommes qui s'agitent sur l'écran. Nous reconnaître nous aussi pécheurs. Du même coup, comme eux, nous redécouvririons la nécessité des sacrements pour éliminer le péché qui empoisonne et pourrit notre société. Comme je souhaite que ce film « choquant », par les nombreux et graves problèmes spirituels qu'il soulève, réveille la foi endormie des chrétiens du XX^e^ siècle en produisant sur eux un « choc » salutaire, qu'il les aide à intensifier en eux ces sentiments de Foi, de Désir, d'Amour, d'Humilité indispensables pour l'efficacité de leurs communions.

Pratiquement, pour que s'intensifient en nous ces sentiments indispensables de Foi, d'Amour, de Désir, d'Humilité, il nous suffira d'entrer à fond dans le mystère de la Messe, dès le début.

En récitant le *Confiteor,* en chantant le *Kyrie,* reconnaissons loyalement notre misère spirituelle et notre besoin d'un Sauveur. En méditant les oraisons, l'Epître et l'Evangile, remplissons-nous de l'Esprit du Christ ; par la récitation ou le chant du *Credo* et du *Gloria* exprimons joyeusement, virilement notre Foi et notre Amour ; surtout à l'Offertoire et à la Consécration, offrons-nous avec le Christ car l'Amour c'est le don de soi essentiellement, et le tout de la vie chrétienne, c'est la Charité, c.-à-d. le don de nous-mêmes à Dieu et à nos frères. Et si tout dans notre christianisme doit nous amener à ce don total, c'est bien vrai surtout de la Messe qui demeure l'éternel foyer de la charité, puisque là nous pouvons participer à la générosité infinie de notre Chef et prendre un nouvel et joyeux élan pour la semaine qui vient.

Enfin, quelques instants avant de communier, avec l'admirable prière : « Notre Père qui êtes aux cieux... pardonnez-nous comme nous pardonnons... », bannissons bien de nos âmes tout égoïsme et toute haine pour y mettre la charité fraternelle.

II. — *Action de grâces bien comprise*

Quant à notre « Action de grâces » après la communion, elle sera d'abord, comme son nom l'indique, un *merci* pour la faveur que Dieu vient de nous faire. Hélas ! ce petit 1/4 d'heure pendant lequel le Christ reste en nous sous les apparences du pain et qui devrait être le plus beau et le plus doux de la journée, en fait, très souvent, avouons-le, est le plus difficile. Qu'il nous est donc difficile de dire merci. Que de fois, avec Dieu, nous nous comportons comme des impolis et des ingrats ! Comme notre recueillement est difficile et notre torpeur lourde à secouer. Bien souvent le Seigneur Jésus est dans notre cœur comme un mort dans son tombeau, un étranger dans une maison vide. Quand il entre chez nous, vite nous en sortons.

Adorons Dieu en nous ; écoutons-le nous parler et, pour cela, faisons d'abord silence en nous ; écartons les bruits de la terre. Si nous fermons souvent les oreilles à ses appels, c'est parce que nous avons peur qu'il nous demande quelque sacrifice.

Enfin parlons à cet Ami divin comme à un véritable ami, avec notre cœur, notre pauvre cœur humain et non pas avec ce cœur artificiel qui trop souvent nous sert dans nos relations avec Dieu. Servons-nous de notre vrai cœur ; parlons-lui de notre vraie vie, de notre misère, de nos souffrances et de nos joies, de la vie de ceux qui nous entourent, de la vie de son Eglise bien-aimée. Tenons-nous devant lui comme le mendiant qui tend la main et qui a la certitude qu'il sera écouté.

Mais attention à ce petit mot « *Action* de grâces » ! Il nous rappelle que notre merci doit être essentiellement une action. Pour recevoir, il faut non seulement demander mais donner. « Celui qui me mange vivra pour moi », a dit Jésus. La meilleure action de grâce sera de faire la volonté de Dieu durant la semaine qui vient ; de communier courageusement à l'esprit et à la volonté du Christ partout où ils se présenteront après avoir communié à son Corps. Ne soyons pas des parasites de l'autel. En tenant nos résolutions pour une vie chrétienne plus authentique plus donnée, donnons à notre Chef des preuves tangibles de notre amour. Après avoir reçu l'hostie comme des ciboires vivants, il nous faut maintenant rayonner l'hostie comme des ostensoirs vivants.

* *

Je souhaite, de tout mon cœur de prêtre, que l'*Ite missa est* de votre messe ne soit pas pour vous le signal qu'une ennuyeuse corvée hebdomadaire est terminée mais le signal de l'envoi des fils de Dieu dans les divines moissons du Frère aîné ; le rappel que votre mission de chrétien dans le monde commence et que votre charité amorcée à l'autel doit maintenant s'épanouir dans le milieu de vie et de travail où Dieu vous a placés. Fortifiés par Jésus-Hostie, il s'agit maintenant de faire avancer le règne de Dieu en vous et autour de vous. *Amen.*

V

CONCLUSION

Mes frères,

Au terme de nos causeries sur l'Eucharistie, contemplons les merveilleux résultats que doit produire en nos âmes bien disposées une bonne communion.

I. — *Union plus intime au Christ*

D'abord, ce sera une union au Christ plus intime. Par l'Eucharistie N.-S. se fait la nourriture de notre âme. Vous savez quelle unité, la plus grande qu'on puisse imaginer, se réalise entre un aliment et celui qui le mange. La langue française a une expression très significative. Nous disons que ce morceau de pain a été *assimilé* par notre organisme. Ce qui veut dire qu'il est devenu semblable à moi, qu'il est devenu ma propre substance.

Mais entre cette nourriture terrestre et la nourriture divine de l'Eucharistie, il y a une différence essentielle. Le pain était « assimilé » à ma nature humaine parce que, nourriture végétale, il était inférieur à moi. Au contraire, parce que le Corps et le Sang du Christ sont des nourritures divines, supérieures à moi, plus fortes que moi, ce sont eux qui vont « m'assimiler » à leur nature divine. En d'autres termes, dans la communion, c'est Jésus-Hostie qui nous « assimile » à lui, qui nous rend de plus en plus semblables à lui, qui nous transforme en lui. Si bien, qu'après une bonne communion, nous osons répéter l'audacieuse parole de S. Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. »

Mais qui est ce Jésus que nous venons de recevoir dans la communion et qui nous a

« assimilés » à lui ? — C'est le Sauveur qui vient de s'offrir à son Père sur l'autel. Si bien que, par la communion, le Christ me fait participer à son sacrifice rédempteur. Il m'unit à sa Passion, m'arrache à moi-même et à mon égoïsme pour m'entraîner, avec lui, vers le Père. Et ainsi, la communion achève cette incorporation au Christ mort et ressuscité que le Baptême avait ébauchée.

Aussi bien, comprenez-vous que l'Eucharistie est dans l'Eglise le *ferment de toute la sainteté authentique.*

Qu'est-ce qu'un saint, en effet, sinon celui qui laisse sa pauvre vie d'homme être envahie par la sainteté de Jésus-Christ ? Or, l'Eucharistie qui me livre le mystère du Christ, mort et ressuscité, me donne précisément le modèle et le principe de la sainteté. Elle me donne la vie filiale en sa source ; elle me fait davantage enfant du Père et plus intimement pénétré par l'influence du St-Esprit. L'Eucharistie, c'est pour nous, un renouveau, une entrée plus profonde dans la société de la Sainte Trinité.

C'est l'Eucharistie qui développera en nous ces vertus de Foi, d'Espérance et de Charité qui nous attacheront davantage au Christ. Jésus-Hostie viendra illuminer notre intelligence et lui fera mieux comprendre les vérités de la foi. Peu à peu, nos pensées et nos jugements se modifieront. Nous penserons comme N.-S. ; comme lui, nous jugerons gens et événements. Jésus-Hostie viendra aussi fortifier notre volonté et lui communiquer quelque chose de sa générosité. Il enflammera notre cœur d'amour pour Dieu. Aussi a-t-on pu appeler, à juste titre, l'Eucharistie, le *foyer de la Charité,* et donc le foyer de toute vie spirituelle authentique.

II. — *L'Eucharistie nous unit à nos frères*

Surtout que, ajoutons bien vite, l'Eucharistie nous unit aussi, plus intimement, à nos frères les hommes.

Comme vous le savez, le commandement qui résume la doctrine du Seigneur Jésus, c'est la charité fraternelle : « Je vous donne un commandement *nouveau,* c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés... » ; — « c'est à *ce signe* que l'on vous reconnaîtra comme mes disciples. » Aussi bien, le mystère de notre rédemption aura un caractère communautaire. Il s'accomplira sous la forme d'une *nouvelle alliance* que Dieu fera avec son peuple, l'Eglise. Le Sauveur ne viendra pas pêcher les hommes un par un, mais il tendra un vaste filet. Autrement dit, pour être sauvés, les hommes devront rentrer dans un vaste société sainte, ne former qu'un seul corps dont le Christ sera la tête.

Mais, avez-vous bien remarqué que ce commandement nouveau, le Christ le donne, que cette Nouvelle Alliance, le Christ la réalise au moment même où il institue l'Eucharistie et célèbre la première Messe ? Lisez attentivement le récit de la dernière Cène, et vous verrez que, ce soir-là, le Christ a célébré une liturgie de l'unité, de l'union de tous les fidèles dans le Christ et le rapport vous paraîtra évident entre la Passion toute proche, l'institution de l'Eucharistie, et le commandement de la charité fraternelle.

Par ailleurs, examinez de près ce sacrement de l'Eucharistie et voyez *comment il symbolise d'une façon expressive* la charité fraternelle.

Quelle matière le Christ a-t-il choisie pour ce sacrement ? — Du pain et du vin. Mais le pain, vous le savez bien, est fait de nombreux grains de froment réunis en un seul tout ; le vin, de nombreux raisins pressés pour ne former qu'une seule boisson. — Et l'Eucharistie se prend sous la forme d'un repas, d'un banquet. Nous nous approchons de la Table de communion, prolongement de la Table de l'autel. Or, se réunir à une table commune, crée l'amitié. Les hommes n'ont pas trouvé de signe d'union plus expressif que celui de se rassembler pour prendre ensemble une nourriture commune. Point de contrats, point de fêtes ni cérémonies, joyeuses ou lugubres, sans repas.

Non seulement l'Eucharistie signifie la charité fraternelle, mais *elle l'exige.* Avant de nous approcher de la Sainte Table, l'Eglise nous fait redire dans le *Pater :* « Pardonnez-nous nos offenses *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ». Ce ne sont pas là des mots sans conséquence, ils nous dictent une conduite. Car, dit le Seigneur : « Si t'approchant de l'autel pour offrir ton offrande, tu te souviens que tu as quelque chose contre ton frère, *va d'abord* te réconcilier avec lui. »

Enfin, l'Eucharistie fait encore plus que symboliser ou exiger l'union des chrétiens, *elle l'opère.* Regardez plutôt ce qu'a produit la communion eucharistique aux beaux temps du christianisme primitif ! C'est dans leur participation au repas eucharistique, en effet, que les premiers chrétiens se sont sentis tous un. Ils comprenaient alors quelle réelle unité était créée au plus profond de leur âme par Jésus-Hostie. « Nous sommes un seul corps dans notre multitude, s'écriait joyeusement l'apôtre S. Paul, parce que nous participons tous au pain unique. » Et il ajoutait : « Il n'y a plus ni Grecs, ni Scythes, ni esclaves, ni hommes libres, mais *le Christ tout en tous.* » Et ce n'était pas là des illusions. Car, de leur côté, les païens s'écriaient en voyant vivre et agir les chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment ! » Oui, c'est l'Eucharistie qui, en nous livrant le Christ mort et ressuscité pour nous, réalise le rassemblement des hommes dans le Christ et ainsi édifie l'Eglise,corps mystique du Christ.

* *

On vous demande, chaque dimanche, de participer à la messe par vos voix, vos chants, vos gestes, vos attitudes. Ce n'est pas uniquement pour obtenir un beau spectacle. Non ; toute cette participation sensible n'a de va-

leur que si elle est bien l'expression d'une communauté véritable. Il faut que tous ces gestes et ces paroles soient le signe de la charité qui, actuellement, vous lie intimement les uns aux autres dans le Seigneur Jésus. S'il n'y avait pas réellement, ici, une assemblée de frères, nos belles cérémonies ne seraient, au regard du Christ, que d'affreux mensonges !

Il n'en sera rien. Je suis convaincu que pour chacun d'entre nous, notre messe sera vraiment, selon la belle parole de S. Augustin : « *Signum unitatis* », le signe de notre unité, «*vinculum caritatis* », un engagement à vivre, tout le long de notre semaine, dans la charité fraternelle.

L'ACTION CATHOLIQUE

(*Discours de S. S. Pie XII,* 3-III-1951) [1]

Précisions et éclaircissements

Chers fils et filles — hommes et dames, jeunesse masculine et féminine, maîtres et maîtresses de l'Action catholique italienne, — Nous vous saluons de grand cœur et vous remercions de la diligence avec laquelle vous vous êtes appliqués dans les jours passés à l'étude de deux questions d'une importance capitale pour la vie religieuse, publique et privée en Italie. Pour Nous, Nous n'avons pas l'intention aujourd'hui de revenir une fois encore sur ces thèmes, et Nous n'estimons pas nécessaire de vous exprimer la joie paternelle que vous lisez dans Nos yeux, à vous voir réunis en aussi grand nombre autour de Nous ;

mais Nous désirons plutôt attirer votre attention sur quelques points qui concernent l'Action catholique en elle-même.

* *

I. — Avant tout, vous êtes **Action catholique** — Ce mot **Action,** en même temps précis et compréhensif, indique le caractère propre de votre organisation et vous distingue des autres associations catholiques. Non pas que celles-ci n'exercent pas, elles aussi, une action, mais leur action tend généralement à un but particulier et déterminé qu'on veut atteindre au moyen d'un travail organisé et durable, qu'elles déploient leur activité soit dans l'ordre religieux et charitable, soit dans de la culture. Aussi, ces associations prennent ordinairement leur nom même du but qu'elles se proposent.

Vous, par contre, vous vous appelez simplement « Action catholique » parce que, ayant un but général, et non particulier ou spécifique, vous n'êtes pas un axe fixe autour duquel gravite le mécanisme d'une organisation quelconque, mais plutôt comme un lieu de rassemblement où convergent et s'organisent les catholiques d'action.

Il s'ensuit qu'il ne peut y avoir parmi vous — comme il y en a légitimement et utilement dans les autres associations, — à côté des membres actifs, vrais et propres, d'autres, pour ainsi dire, « honoraires », qui adhèrent simplement au but objectif de l'association, renouvellent régulièrement leur inscription, payent leur cotisation et reçoivent peut-être aussi les publications périodiques et prennent part quelquefois aux assemblées. Par contre, on ne pourrait concevoir un groupe d'Action catholique dans lequel se recruteraient des membres non pleinement actifs. Prendre la carte de membre, écouter des conférences ou des discours, s'abonner au journal, peut-être aussi sans le lire, cela peut-il suffire pour se dire un vrai membre de l'Action catholique ? N'y aurait-il pas une opposition entre le nom et la chose ? Mériterait-il le nom d'Action catholique, un petit noyau de membres actifs auquel une foule amorphe d'adhérents ferait escorte et chorus dans les grandes manifestations publiques ?

*

II. — L'Action catholique — vous le savez bien — est, à un titre spécial, directement subordonnée à la hiérarchie ecclésiastique dont elle est la collaboratrice dans l'apostolat. Dans l'Action catholique italienne, la présidence générale et des divers groupes diocésains et paroissiaux regarde les laïcs, qui toutefois sont secondés et guidés par des assistants ecclésiastiques, alors que dans les Congrégations mariales, qui pourtant peuvent se dire « pleno jure » Action catholique, le curé est le président-né [2].

Mais afin que l'assistance à vos associations féminines soit vraiment sainte et fructueuse, les prêtres, avec intention et discrétion délicate, laissent complètement aux dirigeantes, et en tout cas aux soins et aux mains de femmes religieuses et instruites, ce que celles-ci peuvent faire par elles-mêmes, même parfois mieux, en bornant d'eux-même, leur action au ministère sacerdotal.

Ces considérations sur l'organisation de l'Action catholique nous amènent à ajouter quelques avis généraux qu'imposent certaines tendances non droites qui se sont manifestées de notre temps.

D'abord un mot sur la conception de l'apostolat. Celui-ci ne consiste pas seulement dans l'annonce de la bonne nouvelle, mais aussi à conduire les hommes aux sources du salut, mais en respectant pleinement leur liberté, à les convertir et à apprendre aux baptisés, au prix d'un rude effort, à devenir de parfaits chrétiens.

Ce serait, d'autre part, une erreur de voir dans l'Action catholique — comme certains l'ont affirmé récemment — quelque chose d'essentiellement neuf, un changement dans la structure de l'Eglise, un nouvel apostolat des laïcs qui serait à côté de celui des prêtres et non subordonné à celui-ci. Il y a toujours eu dans l'Eglise une collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique, en subordination à l'évêque et à celui à qui l'évêque a confié le soin des âmes sous son autorité. L'Action catholique a voulu donner à cette collabora-

[1] Discours prononcé, en italien, le 3 avril 1951 aux *Délégués de l'A. C. italienne* réunis à Rome. Texte publié dans les *Acta Apost. Sedis*, 24 mai 1951, pages 375-379. — Nous empruntons la présente traduction à la *Documentation Catholique* (20 mai 1951, col. 577-581).

[2] Cf. Constit. *Bis Sæculari*, 27 sept. 1948. *A. A. S.*, vol. XL, p. 393 et suiv.

tion seulement une nouvelle forme et organisation accidentelle pour rendre son exercice meilleur et plus efficace.

Bien que l'Action catholique soit, au début, comme l'Eglise elle-même, organisée suivant les diocèses et les paroisses, cela n'empêche pas cependant son développement ultérieur au delà et au-dessus des limites restreintes de la paroisse. Il faut plutôt reconnaître que, nonobstant toute l'importance des valeurs et des énergies fondamentales et irremplaçables de la paroisse, la complexité rapidement croissante, technique et spirituelle de la vie moderne, peut exiger d'urgence une extension plus large de l'Action catholique. Mais, même alors, elle demeure toujours un apostolat des laïcs soumis à l'évêque ou à ses délégués.

* *

III. — L'activité de l'Action catholique s'étend à tout le champ religieux et social, c'est-à-dire aussi loin que va la mission et l'œuvre de l'Eglise. Or donc, on sait que l'accroissement normal et le renforcement de la vie religieuse suppose une mesure déterminée de conditions saines, économiques et sociales. Qui ne se sent le cœur serré à voir combien la misère économique et les maux sociaux rendent plus difficile la vie chrétienne selon les commandements de Dieu et trop souvent exigent d'héroïques sacrifices ? Mais on n'en peut conclure que l'Eglise doit commencer par mettre de côté sa mission religieuse et procurer avant tout l'assainissement de la misère sociale. Si l'Eglise a été toujours soucieuse de défendre et de promouvoir la justice, elle a, depuis le temps des Apôtres, même devant les plus graves abus sociaux, accompli sa mission et, avec la sanctification des âmes et avec la conversion même des sentiments intérieurs, a cherché à ouvrir la voie à l'assainissement des misères et des préjudices sociaux, persuadée qu'elle est que les forces religieuses et les principes chrétiens valent mieux que tout autre moyen pour en obtenir la guérison.

* *

IV. — L'organisation extérieure et bien disciplinée de l'Action catholique n'exclut pas, mais encourage même la perspicacité personnelle et l'esprit de prévoyance et d'initiative de chacun — chacun selon ses qualités propres et ses capacités — en contact permanent avec les membres d'Action catholique du même milieu, de la même profession, de la même sphère. Chacun se tient cordialement disponible toutes les fois que le besoin se fait sentir de quelque activité ou campagne catholique. Avec son enthousiasme et avec son dévouement, chacun apporte un secours désintéressé aux autres unions et institutions qui peuvent désirer son concours pour obtenir plus sûrement et plus parfaitement leur propre fin.

En d'autres termes, ne serait pas compatible avec un vrai concept de l'Action catholique la mentalité d'associés qui se considéreraient comme les rouages inertes d'une machine gigantesque incapables de se mouvoir par eux-mêmes, tant que la force centrale ne les fait pas tourner. Il ne serait pas admissible de voir les chefs de l'Action catholique être comme les manœuvres d'une centrale électrique devant un tableau de commande, attentifs seulement à lancer ou à interrompre, à régler ou à diriger le courant dans un vaste réseau.

Par-dessus tout, ils doivent exercer une influence personnelle morale qui sera l'effet normal de l'estime et de la sympathie qu'ils sauront se concilier et qui donnera crédit à leurs suggestions, à leurs conseils, à l'autorité de leur expérience, chaque fois qu'il s'agira de mettre en mouvement les forces catholiques prêtes à l'action.

* *

V. — Nous n'avons pas besoin de vous apprendre que l'Action catholique n'est pas appelée à être une force sur le terrain de la politique de parti. Les citoyens catholiques, en tant que tels, peuvent bien s'unir dans une association d'activité politique ; c'est leur bon droit, non moins comme chrétiens que comme citoyens. La présence dans leurs rangs et la participation des membres de l'Action catholique — dans le sens et les limites susdits — est légitime et peut être encore absolument désirable. On ne pourrait par contre admettre, même en vertu de l'article 43 du Concordat entre le Saint-Siège et l'Italie, que l'Action catholique devienne une organisation de parti politique [3].

* *

VI. — L'Action catholique n'a pas même par sa nature la mission d'être à la tête des autres associations et d'exercer sur celles-ci une charge de tutelle quasi d'autorité. Le fait qu'elle est placée elle-même sous la direction immédiate de la hiérarchie ecclésiastique ne comporte pas une pareille conséquence. En fait, la fin propre de chaque organisation est celle que détermine la règle de sa direction. Et il peut bien se trouver que cette fin ne requiert pas, et même ne rend pas opportune une telle direction immédiate. Mais ces organisations ne cessent pas pour cela d'être catholiques et unies à la hiérarchie.

Comparé à celles-ci, le sens spécifique de l'Action catholique consiste, comme Nous l'avons dit, dans le fait qu'elle est comme le point de rencontre de ces catholiques actifs, toujours prêts à collaborer avec l'apostolat de l'Eglise, apostolat hiérarchique par institution divine, et qui trouve dans les baptisés et les confirmés ses coopérateurs qui lui sont unis surnaturellement.

De ceci découle une conséquence qui est en même temps un avis paternel, non pour l'Action catholique d'un pays déterminé, mais pour l'Action catholique de tout pays et de tout temps. Savoir : sa construction devra s'adapter dans les différentes régions aux circonstances particulières

[3] Cet article stipule : « L'Etat italien reconnaît les organisations dépendantes de l'Action catholique italienne, en tant que celles-ci, comme le Saint-Siège l'a décidé, développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie de l'Eglise, pour la diffusion et l'application des principes catholiques.

Le Saint-Siège prend occasion de la stipulation du présent Concordat pour renouveler à tous les ecclésiastiques et religieux d'Italie la défense de s'inscrire et de militer dans quelque parti politique que ce soit. »

(Note de la *Doc. Cath.*, col. 581).